

En matière d'évaluation et d'aménagement des ressources marines, la FAO intervient par son comité de pêches pour l'Atlantique Centre Est ou COPACE, qui regroupe les pays riverains de la zone géographique qui s'étend du détroit de Gibraltar à l'embouchure du fleuve Congo, et d'autres pays ayant, ou ayant eu, des activités importantes de pêche dans la région (URSS, Pologne, Grèce, France, Corée, Japon etc..).

Je signalerai que, compte tenu de l'importance que revêt la pêche pour l'économie de la région, le programme des Nations Unies pour le Développement a décidé de financer, à partir de 1976, un projet de développement de pêches pour l'Afrique Centre Est, dont l'exécution technique est confiée à la, et dont le siège, comme la plupart d'entre vous le savent, est à Dakar.

Les activités de la FAO qui, comme je viens de le dire, concernent l'évaluation et l'aménagement des stocks, se sont considérablement développées au cours de ces dernières années. Il faut voir en cela l'intérêt propre que suscite la meilleure connaissance des ressources maritimes, mais aussi le phénomène qui a engendré l'évaluation récente du droit de la mer; l'extension des zones économiques exclusives jusqu'à 200 milles des côtes, si elle offre aux pays riverains des possibilités considérables de développement économique, les place également devant des problèmes concrets de développement et d'aménagement des pêcheries sur lesquelles s'exerce leur responsabilité.

Le COPACE et le Projet qui le complète, se sont attachés à aider les pays africains dans cette tâche; c'est ainsi qu'ont été organisés, l'an dernier et cette année même, neuf groupes de travail spéciaux qui ont procédé à la synthèse et à l'interprétation des données accumulées dans les laboratoires régionaux et ailleurs. Ce travail, qui a porté sur les stocks considérés comme les plus importants économiquement: crevettes, poissons démersaux, sardines, autres espèces pélagiques et merlus, ont permis une mobilisation des chercheurs travaillant, ou ayant fait des recherches, sur les stocks de la région. Ces travaux, dont la synthèse a eu lieu ici même, il y a quelques semaines, nous ont conduit à une bien meilleure compréhension de la productivité des grands secteurs géographiques et des principaux types de ressources.

Plusieurs membres de cette assemblée, et en particulier M. Garcia, qui a pris une part prépondérante aux travaux de ces groupes, pourraient sans doute, si vous le désirez, vous donner des informations détaillées sur leurs conclusions dans la mesure où elles complètent les propres préoccupations de l'Unesco. Sans vouloir empiéter sur la déclaration éventuelle de M. Garcia, je voudrais vous dire que certains groupes de travail ont conclu à la nécessité d'études sur la productivité des zones à mangroves des régions Libéria, Sierra Leone et Nigéria, Sud Gabon. De plus, et comme simple suggestion à vos discussions sur l'établissement d'un programme de recherches, je pense qu'un autre thème de travail complémentaire - qui ressort, d'ailleurs des décalarations qu'ont faites ce matin Messieurs Zabi et Mensah, - pourrait être celui d'un échantillonnage des ressources marines côtières (benthos, juvéniles d'espèces océaniques, crevettes, espèces utilisables en aquaculture), qui permettrait de tenir compte de la valeur des ressources biologiques au niveau de la planification de l'utilisation de l'interface terre-mer.

Je voudrais enfin, si vous le permettez, vous entretenir pendant quelques instants du programme de la FAO sur l'Ecologie des pêches des eaux saumâtres. Ce programme a pour objectif général de promouvoir le développement et l'aménagement des pêcheries en eaux saumâtres grâce à la participation des pays pris individuellement, et d'organismes régionaux des pêches. C'est ce qui concerne plus particulièrement cette partie de la côte africaine, le programme s'est attaché à recueillir des informations sur la productivité des eaux saumâtres sur les contraintes qui s'exercent sur le rendement des pêches en eaux saumâtres et sur les zones utilisables pour cette industrie. Les éléments qui présentent une importance particulière pour ce programme, et dont certains correspondent aussi aux préoccupations de cet atelier, comprennent en particulier, l'interdépendance de certaines pêcheries marines et de l'aménagement rationnel des ressources saumâtres; la prédiction du potentiel des rendements de la pêche en eaux saumâtres, la dépendance du développement de l'aquaculture en eau saumâtre sur la disponibilité d'alevins qui dépend, à son tour, de l'aménagement rationnel des stocks dont proviennent les alevins; finalement, un élément essentiel de ce programme est lié à l'évaluation des altérations de l'environnement de façon à mesurer leurs effets probables sur les captures et des possibilités de culture.

Il est donc possible de discerner un certain nombre de domaines dans lesquels peut s'exercer une coopération de l'Unesco et de la FAO, qui peuvent susciter, je pense, des idées pour vos discussions sur les avant-projets de coopération régionale.

Ecologie des Mangroves du Sénégal

C. Marius
Pédologue, Centre ORSTOM (Dakar)

Une définition de la mangrove a été donnée. Ce type de biotope est localisé dans trois principales zones au Sénégal caractérisées par les fleuves de la Casamance, la Gambie et le Saloum.

Il y a cinq types de végétaux connus sous le nom global de palétuviers. Le principal facteur hydrologique reste la salinité des eaux de la mangrove qui peut être parfois de 2 à 3 fois supérieure à celle de la mer avoisinante en période sèche, surtout dans les "tannes". Le PH varie entre 7 et 8.

Les sédiments sont des sables ou des vases avec leurs intermédiaires.

La faune recensée est composée de mollusques et de crustacés (crabes). Les mangroves sont essentiellement favorables à la riziculture qui est pratiquée par les Diolas.

Les discussions ont ensuite porté sur différents points qui peuvent ainsi se résumer:

- 1) S'agissant de la salinité, on a montré qu'il n'y a pas de phénomène de réversibilité en milieu argileux, i.e. pas de dessalure sur ce type de sédiment.
- 2) On remarque que le fleuve Gambie a un comportement différent de celui des autres fleuves parce qu'il a un bassin versaux beaucoup plus important que celui de la Casamance par exemple.

3) Des mesures sur les ressources en eau douce n'ont pas été faites.

4) On a en conclusion insisté sur l'importance écologique et économique de la mangrove du Sénégal.

Pêche à la crevette en Casamance

L. G. Lerest, CRODT, Dakar

La pêche est artisanale et se pratique à Ziguinchor en aval et à Tambakounda en amont à 40 km, ce qui constitue la limite officielle de cette pêche artisanale. La capture se fait par filets et de nuit pendant le jusant.

Il y a deux périodes importantes qui caractérisent ces activités de pêche:

1) 1960-68 - l'effort de pêche évalué par le nombre de pirogues, augmente en même temps que les captures.

2) Après 1974 il y a une chute de production qui peut s'expliquer par la surpêche (hypothèse provisoire). L'autre hypothèse est basée sur l'écologie de la crevette Penaeus duorarum qui est amphibiotique: les variations de salinité ont donc été prises en considération. Ce facteur variant beaucoup d'une année à l'autre, il a été difficile de faire des moyennes.

Exemple: A Ziguinchor on a enregistré des variations de salinité de:

3 à 36 % en 1966 et 1967

25 à 50 % en 1978.

Deux étapes de travail ont été adoptées:

1) vérifier si la taille de la crevette, lors des salinités élevées est supérieure à celle des basses salinités.

2) corrélation capture - salinité. Mais, comme il n'y avait que très peu de données entre 1968 et 1978, on a considéré la pluviométrie qui influence la salinité.

Plusieurs types de corrélations ont été essayés, et on a remarqué qu'il y avait une grande corrélation entre la capture d'une année et la pluviométrie des deux années, parce que le sol de mangrove joue le rôle de réservoir qui peut restituer le sel pendant la saison pluvieuse. Donc, à partir de cette corrélation, on devrait faire des prévisions de capture pour la suivante, ce qui a poussé les autorités à estimer la production à 1500 tonnes/an. On serait donc amené à penser que la production moyenne annuelle serait à long terme inférieure à celle obtenue il y a 10 ans.

Lors des discussions, il a été constaté qu'on n'avait pas établi de corrélation entre la salinité et les autres facteurs du milieu qui n'ont pas été dissociés en considérant l'influence de la pluviométrie.

Les problèmes de dynamique de population n'ont pas été abordés, mais on peut dire que le niveau de l'effort de pêche, l'importance du recrutement post-larvaire, etc... peuvent être considérés comme stables pour cette corrélation, mise en évidence et qui n'est valable que pour la Casamance, cette corrélation étant elle-même affectée par la taille à la migration.

Tout ceci constitue des éléments d'une réglementation de la pêche en Casamance.

Programme d'étude des conséquences des pollutions

sur l'écologie de la lagune Ebrié

Ph. Dufour

Centre de Recherches Océanographiques ORSTOM, Abidjan

Les grandes lagunes ouest africaines font partie des milieux naturels les plus productifs du monde. Cette productivité, ainsi que l'attrait esthétique et la salubrité de ces milieux sont mis en danger par les interventions humaines: industrialisation de la côte, extension et modernisation de l'agriculture, grands travaux publics, pêche souvent anarchique.

C'est ainsi que les effluents des 1,2 millions d'équivalent-habitant à Abidjan prélèvent 15 % du contenu en oxygène de la lagune Ebrié en zone urbaine. Au taux actuel de croissance de cette agglomération, les rejets doivent doubler tous les sept ans. D'où les préoccupations des autorités ivoiriennes, qui se sont manifestées dès 1966 et ont abouti à la programmation d'une étude globale de l'écosystème lagunaire Ebrié incluant les conséquences des pollutions.

Cette étude a démarré en 1974 et se poursuit actuellement.

Avant de décrire le programme, nous ferons trois remarques:

1- Les lagunes ouest africaines sont très sensibles aux apports externes du fait de leur cloisonnement extrême qui entrave la circulation des eaux, et des températures élevées qui accélèrent les processus chimiques et biologiques.

2- Les travaux menés par le CRO n'ont pas pour objet de dresser un inventaire des pollutions, mais de comparer les écologies de secteurs lagunaires subissant des pollutions variées à des degrés divers.

3- Ce programme est inséparable du programme "conséquence des pollutions" qui analyse l'écosystème avant intervention humaine.

Les études concernant l'impact des pollutions ont été regroupées en quatre opérations:

1) Etude des perturbations de certains paramètres physico-chimiques caractéristiques: oxygène; sels nutritifs; matière organique; rôle de la circulation des eaux dans la dilution et la diffusion des polluants.

2) Détermination du rôle des polluants sur la production phytoplanctonique, en particulier du rôle eutrophisant de différents types de pollutions industrielles et domestiques (par huilerie - savonnerie - abattoirs - teintureriers - égouts domestiques). Ces études sont menées parallèlement "in situ" et "in vitro".

Page 28

P. 29

P. 35

P. 37 (2Doe)

P. 41

P. 43

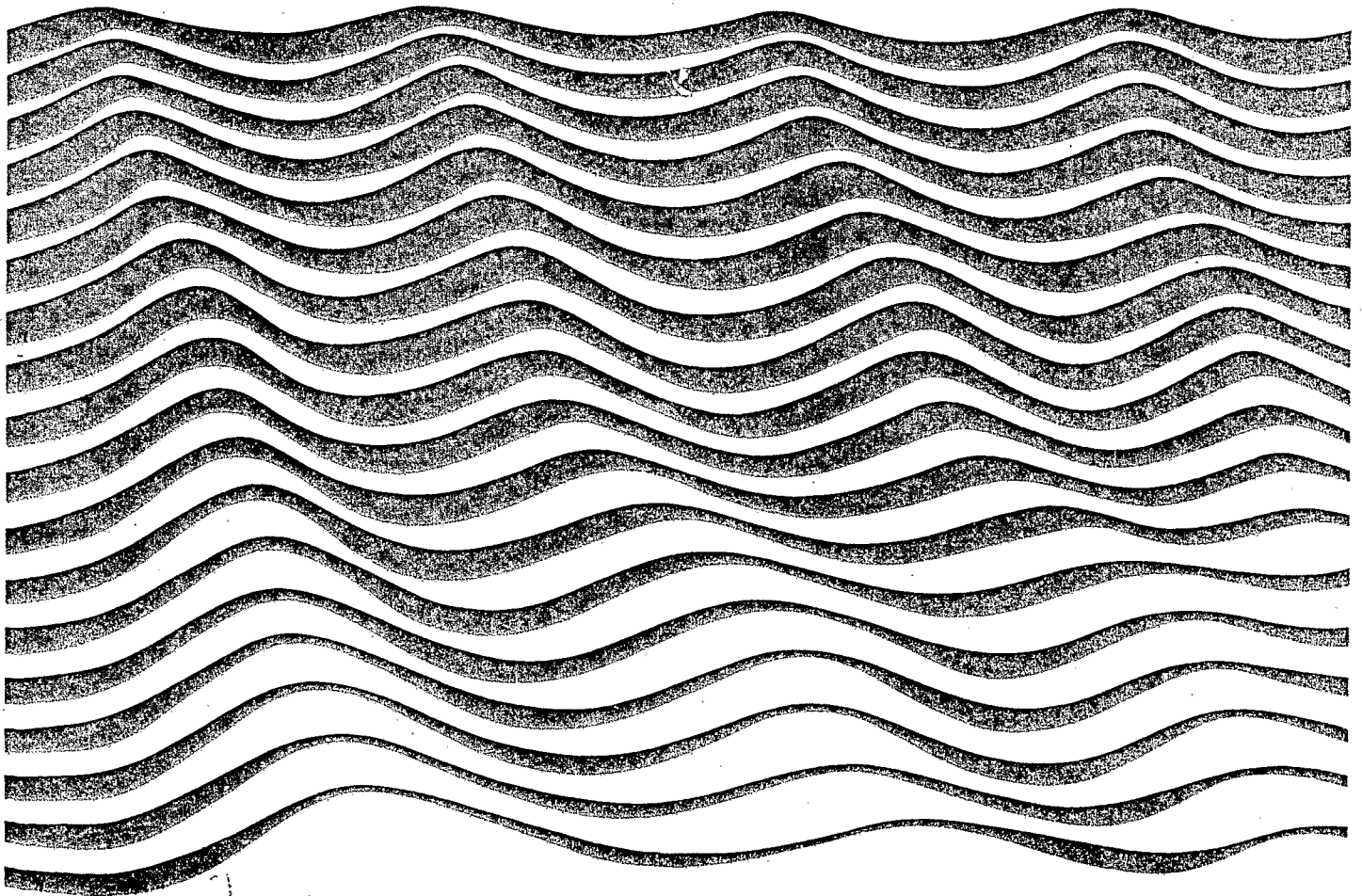
P. 45

Rapports de l'Unesco
sur les sciences de la mer

17

Les écosystèmes côtiers de l'Afrique de l'ouest : lagunes, estuaires et mangroves

Rapport d'un atelier
Dakar, 11-15 juin 1979



Unesco, 1981

A 29055 - 0 29067